

La Diege, premier hôtel aveyronnais à avoir l'étiquette environnementale

l'essentielle
L'établissement hôtellier et de restauration de Saint-Julien d'Empare a satisfait à un audit sur une démarche environnementale. Pour le moment, il est le seul du département.

Quarante-deux ans que l'Auberge de la Diege à Saint-Julien d'Empare, allie tradition et nouveautés. L'établissement hôtellier et de restauration est toujours resté à la pointe des évolutions. Ce qui lui a assuré cette remarquable pérennité. Pour preuve, de cet état d'esprit, Bruno Nicolau a décidé de souscrire à un projet national d'affichage environnemental des hôtels. Une initiative heureuse puisque l'établissement capdenacois est le premier hôtel aveyronnais à pouvoir faire état de cette étiquette environnementale, à la suite d'un audit réalisé le 22 juin dernier.

C'est depuis 2011, qu'est exercée une démarche d'affichage environnemental des hébergements touristiques, sous l'égide du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, et avec le soutien de l'ADENE (Agence de l'Environnement et de la Matière de l'Énergie). Ce projet

visait à évaluer et communiquer aux clients les impacts environnementaux des hôtels à travers une étiquette. Elle débouche sur des transformations chiffrées et transparentes, ramennées à la nuit passée par le client (impacts environnementaux d'une nuit d'hôtel). En parallèle de cette approche, il est proposé à chaque hôtelier participant de travailler à la réduction de ses coûts de fonctionnement. L'expérimentation, déjà menée auprès de plus de 150 hôtels, a montré que l'aspect économique était également optimisé. Les économies réalisées sur les achats alimentaires ou les dépenses d'énergie ou d'eau permettent de rentabiliser une démarche environnementale bien suivie à très court terme.

« Les statistiques montrent des écarts normaux entre 0,50 € et 2 € par nuitée en parallèle de gains environnementaux », souligne-t-il.

L'Auberge de la Diege est donc le premier hôtel en Aveyron à pouvoir faire état de cette étiquette environnementale. Son paltron remercie les partenaires associés au projet, ainsi que ses fournisseurs et ses clients. « Cet audit récompense nos efforts de toute notre équipe et nous encourage à poursuivre sur cette voie », conclut Bruno Nicolau.



Bruno Nicolau (à gauche) met en avant les efforts de toute son équipe, aujourd'hui récompensée par cette étiquette environnementale. / Photo com

PANNEAUX SOLAIRES, GESTION DE L'EAU, TRI DES DÉCHETS

L'impact environnemental d'une nuitée à l'Auberge de la Diege a été calculé à partir des consommations d'énergie, d'eau, et des consommables utilisés dans l'établissement sur une année. L'établissement, qui compte 28 chambres, obtient la note B. « Une note encourageante qui valide les bonnes pratiques déjà en place », est-il souligné. Les points forts sont le recours aux énergies renouvelables avec l'installation de

panneaux solaires, la gestion rigoureuse de l'eau dans les chambres, le tri des déchets en place. « La baisse des impacts passera principalement par la poursuite des efforts pour réduire la consommation d'énergie », souligne l'audit. Une voie dans laquelle compte s'engager Bruno Nicolau. Il souhaite aussi argumenter les produits bios servis au petit-déjeuner et travailler à la réduction des déchets.